

Sujet : [INTERNET] Enquête d'utilité publique Saint Quentin sur Nohain

De : Jean Bernard GHIDI

Date : 02/09/2021 13:02

Pour : pref-icpe-contact-public@nievre.gouv.fr

Messieurs,

Veillez trouver ci-jointe notre contribution à l'enquête d'utilité publique concernant l'implantation d'éoliennes sur les communes de Saint-Quentin -sur-Nohain et Saint-Laurent.

Mr et Mme GHIDI Jean Bernard

58150 Saint Andelain

— Pièces jointes :

Enquête Publique.docx

30 octets

à
Monsieur le Commissaire-Enquêteur ci-dessous
désigné :

M. Yves GALLOIS

à
Mairie de Pouilly sur Loire

Objet : Opposition à l'autorisation d'exploitation de 8 éoliennes sur les communes de Saint Quentin sur Nohain et Saint Laurent l'Abbaye.

Monsieur le Commissaire-Enquêteur,

Permettez-moi, pour illustrer mon propos et situer mon état d'esprit concernant ce projet éolien, de vous soumettre quelques citations de personnalités que vous pouvez difficilement ignorer :

Arrosez les municipalités, il poussera des éoliennes.

Pierre Delaporte, président d'honneur d'EDF

Les éoliennes ne s'installent pas là où il y a du vent, mais là où il y a des subventions.

Christian Gerondeau

Faire ou ne pas faire des éoliennes, c'est un peu comme donner des sucrettes ou ne pas donner des sucrettes à quelqu'un qui mange 25 hamburgers par jour. On peut le faire ou ne pas le faire, cela ne change pas grand-chose au problème.

Jean-Marc Jancovici, expert climatique et conseiller de Nicolas Hulot « Dossier écologie : les éoliennes » - France 2, le 4 octobre 2007

L'éolien, c'est un cache-sexe pour les gens qui n'aiment pas le nucléaire.

Jean-Marc Jancovici, expert climatique et conseiller de Nicolas Hulot « Des bâtons dans les pales » - Journal Libération du 27 janvier 2007

Les éoliennes sont des aspirateurs à illusions, et des ventilateurs à colère.

François Gerbaud, sénateur de l'Indre Compte rendu analytique officiel de la séance du Sénat du 25 octobre 2006

« L'implantation d'éoliennes dans notre Région répond exclusivement aux puissants intérêts des lobbies extérieurs. Ces éoliennes ne créent, comme vous le savez, aucun emploi et produisent en faible quantité une électricité non compétitive, et appelée à le rester. »

Valéry Giscard d'Estaing, ancien président de la République.

Au départ, l'énergie éolienne est une très bonne idée mais à l'arrivée, c'est une réalisation tragique. Si on nous disait au moins que cela permettrait de fermer des centrales. Mais ce n'est pas le cas. Cela peut dénaturer des paysages pour des résultats finalement incertains... En bref c'est simplement de l'habillage.

Nicolas Hulot (2005).

En d'autres termes, les éoliennes ne remplaceront pas le nucléaire. Nous massacrons le visage de la France sans aucun effet sur le parc électronucléaire français. Malgré un énorme développement de l'éolien, la production d'électricité d'origine thermique a continué à croître en Allemagne. Et puis, le discours antinucléaire est d'autant plus facile à délivrer qu'il est possible de laisser croire que l'atome et le charbon pourront être remplacés par les énergies renouvelables sans remise en cause de notre confort.

Antoine Waechter (2008)

Vous l'aurez compris Monsieur, mon épouse et moi sommes résolument contre ce projet de 8 éoliennes et je vais étayer mon propos selon 6 axes :

1. **Le GIEC issu de l'ONU n'a jamais pu prouver qu'il y a un réchauffement climatique anthropique** car il n'est pas un organisme scientifique. Sa composition, ses compétences et son fonctionnement attestent clairement qu'il s'agit d'un organisme politique. Il entretient constamment une habile confusion des registres entre science et politique et œuvre activement pour l'adoption de mesures politiques idéologiquement orientées. Il est au cœur d'une puissante coalition d'intérêts particuliers et refuse le débat scientifique argumenté avec les très nombreux scientifiques opposés à ses thèses. Le GIEC dénigre, calomnie et entrave la liberté d'expression de ceux qui ne partagent pas ses thèses. Le GIEC s'est totalement discrédité par ses énormes tricheries (Pensez au « Climategate » et aux incroyables manipulations de la fameuse courbe « en crosse de hockey » de Mann dans le rapport du GIEC en 2001).

La liaison entre les émissions de CO2 d'origine anthropique et le pseudo réchauffement climatique n'a jamais pu être prouvée. Certains carottages en Arctique ont même prouvé que l'augmentation du CO2 dans l'atmosphère suit l'élévation de la température et non l'inverse. C'est l'augmentation de la température qui entraîne le dégazage des océans qui rejettent le CO2 dans l'atmosphère. A certaines époques reculées où l'homme n'existait pas sur terre les concentrations de CO2 dans l'atmosphère étaient considérablement plus élevées.

2. **La prémisse du réchauffement climatique anthropique étant fausse** (ou pour le moins pas prouvée...) les éoliennes sont inutiles et polluantes. Inutiles parce que leur fonctionnement aléatoire en fonction du vent (très faible dans notre région, si faible d'ailleurs que l'exploitant RES n'a jamais voulu fournir les résultats du mât de mesures ce qui en dit long...) ne permet d'assurer que 3 à 5 % de l'électricité nationale, donc un rendement lamentable. Polluantes parce que chacun sait que l'intermittence de cette source d'énergie oblige à la création parallèle de centrales au gaz et au charbon pour pallier aux périodes de non production de l'éolien. Pour faire simple 10 GW d'éolien créés = 10 GW de centrale au gaz/charbon créés. Or ces centrales produisent du CO2. Pour résumer : pour limiter le CO2 on crée encore plus de CO2. C'est la logique politicienne française....A noter que l'Allemagne, pays le plus pollueur d'Europe, a couvert son territoire d'éoliennes uniquement comme un leurre pour mieux créer des centrales gaz/lignite. Et nous serions tenus de les imiter dans la bêtise. (N'oubliez pas que le mix électrique français est actuellement le plus propre du monde....et le moins cher).

3. **Les éoliennes vont détruire la beauté de nos paysages et de notre terroir :**

" Dans une vieille bouteille, il y a du bon vin. Mais il y a aussi quelque chose du passé, et qui dort là. Quand on débouche la bouteille, un rayon de soleil ressuscite, et ça ne va pas sans un peu d'émotion."

écrivait Léon Abric.

Le passé qui a si superbement ciselé nos collines sur lesquelles s'accrochent nos vignes et nos magnifiques monuments chargés d'histoire, le passé qui a vu des générations d'hommes travailler durement la terre pour en tirer ce nectar reconnu dans le monde entier, le sang de la terre et la sueur des hommes. Derrière toute bouteille de vin se cache l'effort et la fatigue d'un dur travail qu'aucune vision idyllique de la vigne ne doit masquer. Le passé c'est aussi la majesté de Sancerre sur son piton rocheux surplombant la Loire, ce fleuve majestueux sinuant dans la campagne nivernaise et abritant une des plus belles réserves d'oiseaux. Sancerre qui espère son classement à l'UNESCO. Le passé c'est aussi le village de Saint Andelain sur sa colline du Pouillysois veillant sur la Loire, grand lieu de pèlerinage dédié à Notre-Dame de la Salette dans l'ancien temps. Le passé ce sont aussi tous nos châteaux de Loire si majestueux et si prisés par les nombreux touristes qui les visitent chaque année. Le château de La Doucette aux pieds de Saint Andelain en est un véritable témoignage.

Mais nos terroirs ne sont pas que le passé. Pour de nombreux jeunes ils représentent l'avenir, la relève des anciens. De nombreux emplois s'offrent à eux dans les vignes et dans bien d'autres activités notamment l'œnotourisme. Saint Andelain, soucieux d'attirer les touristes a ainsi reconverti son ancien château d'eau en un moderne belvédère qui permet d'admirer de superbes paysages sur des dizaines de kilomètres à la ronde. Tous les monuments historiques de la région y sont visibles.

L'implantation d'éoliennes gigantesques, hors d'échelle humaine dans nos magnifiques paysages et vignobles va littéralement détruire l'image touristique de ce terroir et jeter au sol toutes ses Appellations contrôlées si durement acquises par nos vignobles. Vous imaginez.... « Le vin des éoliennes..... », remarquable marketing à l'étranger !!!! Une honte pour tous ces gens qui travaillent si dur pour rendre ce pays si beau.

4. **Les éoliennes vont détruire la faune de nos terroirs :** Les oiseaux migrateurs paient un lourd tribut aux éoliennes. Un rapport de Sociedad Española de Ornitología fait état d'une mortalité d'oiseaux située entre 400 000 et 1 500 000 par an qu'on peut imputer aux 18 000 éoliennes implantées dans ce pays soit entre 20 et 80 oiseaux tués par éolienne. Or notre région est un véritable couloir de migration pour les grues cendrées. Chaque année, aux mêmes époques de passage, nous les comptons au-dessus de notre maison située à Chambeau. Il en passe des milliers et nous les entendons même la nuit. Elles ont même dans notre petit coin des aires de repos. Et nous avons une certitude absolue : elles volent très en dessous de 200 mètres. Cela signifie concrètement, et contrairement aux affirmations de l'exploitant RES, qu'elles vont passer par centaines au hachoir des pales, par temps de brouillard et la nuit. Aux pieds des mâts le spectacle risque d'être une horreur !!! Les chiroptères et autres faunes ne seront pas en reste..... Tous les chasseurs savent très bien qu'aux abords des éoliennes la faune a entièrement disparu. C'est un désert. Actuellement, aux alentours de Chambeau, nous observons de très nombreux busards, des oiseaux magnifiques qui planent l'été au-dessus des champs de blé à la recherche de leurs proies. Eux aussi auront le plaisir de goûter aux joies de l'éolien. Bien sûr les exploitants nous disent qu'il n'y a aucun souci pour la faune. On les comprend, leur seul souci à eux, c'est l'argent.....beaucoup d'argent, alors la faune.....pensez-vous !!!!
5. **Les éoliennes vont déprécier nos maisons :** De nombreuses enquêtes qu'il serait fastidieux de nommer ont clairement montré que toutes les propriétés établies à proximité d'un champ éolien sont dépréciées de 25 à 50 % de leur valeur initiale. Toutes les agences immobilières peuvent le confirmer car elles savent ce qu'elles perdent. Mon épouse et moi sommes venus nous installer voilà plus de quinze ans à Chambeau car nous y trouvions la beauté des paysages viticoles, le calme de la campagne, la sérénité de la vie dans une petite communauté, même si nous devons aller travailler tous les jours à Nevers. Notre maison représente les économies d'une vie entière de travail et d'énormes sacrifices sur les sorties et les vacances. Mais c'était un choix. Ce choix risque de tourner au cauchemar car notre maison, assez coûteuse, va perdre une grande partie de sa valeur et probablement devenir invendable. Nous refusons avec la plus grande vigueur cette perspective car nous n'avons pas travaillé durement toute notre vie pour voir notre bien anéanti par la cupidité de quelques personnes. Nous nous réservons la possibilité d'engager toutes les actions judiciaires qui seront nécessaires pour préserver l'intégrité de nos biens.

6. **Les éoliennes vont détruire notre santé : Le « syndrome éolien » :**

Rapport de l'Académie de médecine du 19 mai 2017 (Patrice TRAN-BA-HUY * (Rapporteur) au nom d'un groupe de travail ** rattaché à la Commission XIV (Déterminants de santé – Prévention - Environnement) :

L'extension programmée de la filière éolienne terrestre soulève un nombre croissant de plaintes de la part d'associations de riverains faisant état de troubles fonctionnels réalisant ce qu'il est convenu d'appeler le « syndrome de l'éolienne ». Le but de ce rapport était d'en analyser l'impact sanitaire réel et de proposer des recommandations susceptibles d'en diminuer la portée éventuelle. Si l'éolien terrestre ne semble pas induire directement des pathologies organiques, il affecte au travers de ses nuisances sonores et surtout visuelles la qualité de vie d'une partie des riverains et donc leur « état de complet bien-être physique, mental et social » lequel définit aujourd'hui le concept de santé.

Dans le double souci d'améliorer l'acceptation du fait éolien et d'atténuer son retentissement sanitaire, direct ou indirect, le groupe de travail recommande :

- de s'assurer que lors de la procédure d'autorisation l'enquête publique soit conduite avec le souci d'informer pleinement les populations riveraines, de faciliter la concertation entre elles et les exploitants, et de faciliter la saisine du préfet par les plaignants,

- de n'autoriser l'implantation de nouvelles éoliennes que dans des zones ayant fait l'objet d'un consensus de la population concernée quant à leur impact visuel, sachant que l'augmentation de leur taille et leur extension programmée risquent d'altérer durablement le paysage du pays et de susciter de la part de la population riveraine - et générale - opposition et ressentiment avec leurs conséquences psychiques et somatiques.

- de systématiser les contrôles de conformité acoustique dont la périodicité doit être précisée dans tous les arrêtés d'autorisation et non au cas par cas,

- d'encourager les innovations technologiques susceptibles de restreindre et de « brider » en temps réel le bruit émis par les éoliennes et d'en équiper les éoliennes les plus anciennes,

- de ramener le seuil de déclenchement des mesures d'urgence à **30 dB A** à l'extérieur des habitations et à 25 à l'intérieur, (tout en laissant les éoliennes sous le régime des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement),

- d'entreprendre, comme recommandé dans le précédent rapport, une étude épidémiologique prospective sur les nuisances sanitaires.

Le syndrome éolien :

Est regroupé sous ce vocable un ensemble de symptômes très divers rapportés à la nuisance des éoliennes. On peut schématiquement les distinguer en : généraux : **troubles du sommeil, fatigue, nausées, etc.** ; **neurologiques** : **céphalées, acouphènes, troubles de l'équilibre, vertiges, etc.** ; **psychologiques** (**stress, dépression, irritabilité, anxiété, difficultés de concentration, troubles de la mémoire, etc.**) ; **endocriniens** (**perturbation de la sécrétion d'hormones stéroïdes, etc.**) ; **cardio-vasculaires** (**hypertension artérielle, maladies cardiaques ischémiques, tachycardie, etc.**) ; **socio-comportementaux** (**perte d'intérêt pour autrui, agressivité, baisse des performances professionnelles, accidents et arrêts de travail, déménagement, dépréciation immobilière, etc....**).

Comme vous pouvez le constater Messieurs, l'Académie de médecine n'use pas de « langue de bois » et affirme « Vivre à coté des éoliennes peut rendre malade » ...C'est comme le tabac sauf que là nous n'avons pas choisi de vivre à coté des éoliennes, ce sont les éoliennes qui viennent s'installer comme le coucou dans un nid et cela ne nous plaît pas, je peux vous le confirmer !!!!

Nous devons donc nous attendre :

- **A des nuisances visuelles :** La stimulation lumineuse **stroboscopique** liée à la rotation des pales lorsqu'elles sont observées sous un certain éclairage a été dénoncée comme étant susceptible de provoquer des crises d'épilepsie.

Le clignotement des **feux de signalisation**, par son caractère répétitif et obsédant la nuit, est également dénoncé par des associations de plaignants.

La défiguration du paysage constitue, par son retentissement psychologique et la dévalorisation immobilière qu'elle entraîne, une nuisance réelle.

- **A des nuisances sonores :** Le bruit est de loin le grief le plus souvent allégué par les plaignants. Malgré tous les travaux d'isolation de leurs maisons de nombreux riverains se plaignent du bruit des éoliennes surtout la nuit ou celui-ci les empêche de dormir. Le bruit du passage des pales devant le mât est insupportable. Les exploitants annoncent souvent des niveaux de bruit très optimistes qui ne surprennent personne puisque les mesures de bruit sont confiées à des laboratoires payés par eux. Vous avez déjà vu un client qui chercherait à mécontenter son commanditaire ?????
- **A des infrasons :** ces basses fréquences génèrent de nombreux maux physiques : nausées, maux de tête, épilepsie, tachycardie, dépression.....

En conclusion de ce dernier point, Monsieur, nous affirmons que nous sommes venus à la campagne pour vivre une vie paisible en harmonie avec la magnifique nature qui nous entoure. La présence d'éoliennes va détruire tout cela et en prime détériorer notre santé, notre confort de vie et notre patrimoine.

Pour toutes ces raisons et pour bien d'autres nous nous opposons **fermement et définitivement** à l'installation de ce parc éolien qui détruira le cadre de vie de beaucoup de gens, les appauvrira et les rendra malades.

Je vous remercie, Monsieur, pour l'attention que vous aurez apportée à cette longue lettre et vous prie d'agréer mes sincères salutations.

Jean Bernard et Sylvie GHIDI